

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024/24**

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/05/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra Terracol, Fanny CADILLON- LAPORTE, Angélique THELIOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etaient absents et excusés : M Régis GUYONNET,
M Pierre DUGUET donne pouvoir à M AUGUSTYNIAC Jérôme

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

OBJET : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 150 000,00 € .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise M le Maire à renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 150 000,00 € taux de référence Euribor à 4,564% pour une durée de 12 mois,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire auprès du Crédit Agricole Centre France.

Fait et délibéré, en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 23/05/2024

Publié, le 27/05/2024

Transmis, le 27/05/2024

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD.



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

